Moeurs Laotiennes

A propos des princes laotiens qui ont visité Paris, le "Gaulois" décrit quelques particularités des moeurs laotiennes :

"Une ancienne coutume des rois asiatiques de Laos, dont le descendant a visité notre Exposition.

"Le roi mange toujours seul, et, par une ancienne loi qui défend sous peine de mort d'assister à ses repas il n'a ni domestiques, ni officiers pour le servir. Toute contravention même, à cet égard, expose à un supplice inévitable.

"Un enfant de huit ans fut un jour trouvé, endormi dans la salle pendant le dîner du prince. Ce fut dans tout le palais une véritable consternation. On se saisit de l'enfant, on lui brisa la tête avec un marteau et l'on arrosa de son sang les idoles des temples, pour apaiser la colère des dieux.

"Cet usage vient de l'opinion où l'on est, au pays de Laos, que le roi mourrait subitement si quelque profane le voyait manger.

"Nous ignorons si cet usage est encore en vigueur, mais la pratique en doit manquer de gaieté, et nous espérons que pendant le séjour du roi à Paris il a pu se départir de cette solitude plutôt attristante."

L'Abdication du Roi des Belges

On écrit de Bruxelles au "Mémorial diplomatique":

On continue à s'occuper beaucoup de l'abdication du roi.

En dépit du scepticisme que quelques-uns affectent, malgré même les démentis de commande, il parait de plus en plus certain que la rumeur n'est pas sans fondement. Sans doute, Léopold II est trop homme d'action et de persévérante énergie pour se décider à abdiquement par lassitude du pouvoir. Mais il existe une foule de raisons suffisantes pour motiver cette retraite.

La situation politique du pays est inquiétante au plus haut point.

La campagne de violences que le parti socialiste vient d'entamer à la rentrée du Parlement, en faveur du souffrage universel, est grosse de dangers. Elle entanera inévitablement un remaniement du personnel politique qui sera fort délicat et fort embarrassant pour la couronne.

Et déjà, à en croire des personnalités bien informées puispu'elles tiennent de près à la cour, le roi aurait, maintes fois, manifesté sa tristesse et son découragement de ne pas se sentir mieux soutenu par la nation dans ses incessants efforts pour amener la Belgique à occuper une place plus importante.

Il y a la question du service personnel que, depuis si longtemqs, le roi voudrait voir introduire dans le recrutement de l'armée belge et que l'opposition de la droite empeche de réaliser.

Il y a encore la question d'une marine nationale qui lui tient fort à coeur, mais qui parait se heurter à l'indifférence générale.

Il y a aussi le Congo que certains groupes politiques persistent à combattre avec acharnement et dont le souverain, précisément parce qu'il est d'abord roi des Belges, ne peut assurer l'avenir comme il le souhaiterait.

Bref, Léopold II, qui voit ses projets les plus chers ou mal compris ou combattus, tantôt par la gauche, tantôt (et non avec la moindre opiniâtreté) par le gouvernement lui même, s'énerve de la quasi-impuissance à laqu'elle le condamme une hostilité souvent mesquine.

Aussi a-t-on appris sans trop grande surprise qu'il serait décidé à passer le scepte consitutionnel à des mains plus fermes dans l'espoir que son successeur présomptif, le prince Albert, nouveau venu et jouissant d'une popularité que son oncle a volontairement trop négligée en ces dernieres années se trouverait en meilleure fortune pour poursuivre la réalisation des "grandes pensées" du régne actuel.

Un Bonne Histoire

Par un de ces dernières journées aussi froides qu'un jour d'hiver, un Parisien lisait son journal au café Verry, tenu à Londres par un Français. Un Anglais, occupé à prendre son grog, appelle flegmatiquement le garçon :

—Garçonne, comment sé appelé cette mô-sieu qui fioumé son cigare en lisant sa journal contre la poâle ?

—Je n'en sais rien, milord.

—Aoh !

Le questionneur se lève et s'adresse à la dame qui tient le comptoir :

—Miss, commente vô appelez cette mô-sieu qui fioumé son cigare en lissant sa journal contre le poâle ?

—Ce n'est pas un habitué, monsieur ; je regrette de ne pouvoir vous satisfaire.

—"Very well"... Où été le maitre de la établissement ?

—Me voici, monsieur.

—"Good morning"... Mô-sieu le maître, vô savez commente se appelé cette mô-sieu qui fioumé son cigare en lisent sa journal contre la poâle ?

—Pas le moins du monde ; c'est la première fois qu'il vient ici.

—Aoh !...

Notre homme se dirige vers l'inconnu, et s'adressant à lui-même :

—Mô-sieu, qui fioumé son cigare en lisant sa journal contre la poâle, je prie vô, commente vô appelez-vô ?

—Monsieur, je m'appelle X.... dit bonnement le Français.

—Eh bien !.... monsieur X.. votre redingote y broûle.

Il était temps, car il ne restait plus qu'un pan du vêtement compromis.

La politesse chinoise

Propos d'un marchand s'adressant au visiteur de sa boutique ;

"Le grand, le sublime aïeul a-t-il diné ?" (C'est la formule de bienvenue).

"Quel est votre précieux nom, pour que je fasse porter ces objets à votre noble adresse ?"

"Si vous voulez bien faire à un infime insecte l'honneur d'accepter une tasse de thé; je vais vous conduire dans ma pauvre et miserable famille."

Un Chinois parlant de son père, dit

"Vénérable vieux prince."

Parlant de votre maison, il dit :

"Votre illustre palais."

Parlant de lui-même, quel que soit son âge, il dit :

"Je suis votre stupide jeune frère."

Parlant de sa femme, devant des étrangers, il dit :

"La pauvre sotte du dedans."

Un commis naif

On s'est beaucoup amusé, à Londres, d'un procès auquel a donné lieu l'histoire suivante :

Lady A...faisait arrêter un jour sa voiture devant la maison d'un marchand de musique, et, entrant précipitamment, demandait plusieurs morceaux.

Elle réglait son compte, puis sortait. Mais bientôt, se ravisant :

—Ah ! dit-elle, "Un baiser", avant de m'en aller.

Le commis contempla un instant sa jolie cliente, eut une hésitation, puis, l'enlaçant, déposait sur sa joue un baiser brûlant.

Surprise de la comtesse, cris, appels, arrivée du patron, qui met immédiatement l'employé à la porte.

Au tribunal, où le commis est poursuivi pour avoir violenté sa cliente, il lui est permis de s'expliquer et on l'acquitte.

—Dame ! a-t-il dit pour sa défense, je ne savais pas qu'il s'agissait d'un morceau de musique !

Auteurs et compositeurs, veillez à vos titres !

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS

Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,

Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.

Association de Fabricants de Beurre et de Fromage

Une assemblée de l'association des fabricants de beurre et de fromage est par la présente convoquée et aura lieu, le 8 et le 9 Novembre prochain. Le but de cette assemblée: compléter l'organisation de la dite Société ; renseigner par le public agricole sur la situation actuelle de l'industrie laitière; d'étudier ses défauts et ses difficultés et de suggérer les moyens d'arriver à son amélioration. Notre exportation de fromage à la Colombie est considérablement diminuée les demandes sont restreintes et des prix moins chères que d'habitude, ce qui démontre quelque chose d'abominable dans la situation.

Comme l'industrie laitière joue un rôle très important dans notre agriculture. Il importe nonseulement a ceux qui s'occupent d'industrie laitière, d'assister à cette assemblée, mais aussi toute personne qui a à cœur le bien être de notre population.

Il y aura séance spéciale pour les Canadiens - Français, Jeudi soir le 8 Novembre à 7 heures ½.

Jeudi matin, séance pour les affaires de la Societé, Jeudi après midi assemblée générale.

Jeudi soir a 7 heures ½ séance spécial par les Canadiens-Français.

Vendredi matin à 9 heures séance pour l'adoption des rapports, et les affaires générales de l'association.

S. M. BARRE, Propriétaire,

A. E. HUNTER, Secrétaire.

Perdu

Une jument brune 2 ans et demi melée de Klyde, pesant de 900, à 1000 livres. Etampée, épaule gauche P. et sur fesse gauche aussi P. Une tâche blanche ronde, moyenne grosseur sur le front.

Perdu depuis le mois de Juin. S'adresser à M. Martial Payette St. Vital.

Une récompence de $10 à qui la retournera.